

AGRICULTURE-VITICULTURE

L'agroécologie séduit les nouveaux installés

Le point accueil installation (PAI) de l'association Adasea, vouée à l'accompagnement des agriculteurs et viticulteurs dans la Marne, a reçu 213 personnes l'an passé (+14%). Parmi elles, 63% venaient pour une installation en agriculture, 37% en viticulture (+13 points), et 23% n'étaient pas d'origine agricole ou viticole. La part du public reçu n'ayant pas la capacité agricole lors du rendez-vous est en hausse (46% contre 39% en 2021) après plusieurs années de régression. Par ailleurs, 49% des projets d'installation (contre 38% en 2021) comportent au moins une pratique agroécologique hors agriculture bio (certification HVE, plantation de haie, agriculture de conservation, etc.). C'est beaucoup plus en viticulture (65% des projets) que dans les autres productions. Le point info transmission (PIT) a reçu 39 futurs cédants en 2022 (contre 33 en 2021) : 56% en grandes cultures, 31% en viticulture, 8% en élevage, 4% en maraîchage. L'agriculture biologique est présente dans 5% des projets. Lors du rendez-vous, 79% des cédants avaient un repreneur identifié. Dans 90% des cas, il était issu du cadre familial. Le dispositif Reagir a suivi 116 personnes en difficulté en 2022 pour 98 exploitations (102 en 2021). Elles sont venues pour des rai-



49% des projets d'installation comportent au moins une pratique agroécologique indique l'Adasea.

sons économiques (79%), des problèmes santé (10%), d'entente (7%) ou juridiques (4%). « Nous craignons une augmentation des entrées dans le dispositif à l'automne prochain, fait savoir Constant Floquet, président de l'Adasea. Avec un prix du blé qui baisse actuellement alors que les charges pour le produire se situent à un niveau élevé, la situation va devenir compliquée pour certains agriculteurs après la moisson. » Le risque est accru par le fait « le niveau en comptabilité des jeunes qui s'installent diminue malheureusement d'année en année », comme le déplore M. Floquet. ■